



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.1/2004/1
2 mars 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais
10-14 mai 2004, Genève

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 10 mai 2004 à 9 h 30

Note du secrétariat: Cette année, la Section spécialisée se réunit la même semaine que le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et que le Forum exécutif consacré à «La concurrence dans une Europe en pleine mutation». L'organisme dont relève la Section spécialisée rendra compte au Comité le lundi après-midi, et une session consacrée à l'agriculture aura lieu le mercredi après-midi, dans le cadre du Forum exécutif. Dans les deux cas, les délégations qui prennent part à la session de la Section spécialisée sont invitées à y participer, et le calendrier qui a été établi dans cette perspective fournit des informations détaillées.

Les documents accompagnés d'un astérisque n'avaient pas encore été reçus au moment de l'établissement de l'ordre du jour et pourraient n'être disponibles qu'au moment de la session.

1	Adoption de l'ordre du jour	TRADE/WP.7/GE.1/2004/1
2	Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session	
	a) CEE et ses organes subsidiaires	TRADE/WP.7/GE.1/2004/2
	b) Autres organismes	
3	Propositions de révision de normes CEE-ONU	
	a) Cerises	TRADE/WP.7/GE.1/2004/20 (Communauté européenne)
	b) Champignons de couche	TRADE/WP.7/GE.1/2004/21 (Communauté européenne)
	c) Pommes de terre de primeur et de conservation – Avant-projet d'une norme commune Autres propositions d'amendements aux normes relatives aux pommes de terre	TRADE/WP.7/GE.1/2004/7 (Allemagne) TRADE/WP.7/GE.1/2004/8 (France)*
	d) Kiwi Rapport du groupe de travail Norme révisée proposée	TRADE/WP.7/GE.1/2004/3 (Nouvelle-Zélande) TRADE/WP.7/GE.1/2004/4 (Nouvelle-Zélande)
	e) Pêches et nectarines	TRADE/WP.7/GE.1/2004/24 (Communauté européenne)
	f) Poires – Listes des variétés	TRADE/WP.7/GE.1/2004/22 (Communauté européenne)
	g) Raisins de table Prescriptions relatives à la maturité	TRADE/WP.7/GE.1/2004/5 (Afrique du Sud)
	h) Pastèques	TRADE/WP.7/GE.1/2004/6 (Communauté européenne)
4	Réexamen des recommandations de la CEE-ONU	
	a) Pommes Homogénéité et maturité Valeurs Brix Calibres minimaux	TRADE/WP.7/GE.1/2004/9 (Nouvelle-Zélande) INF.1 (Communauté européenne) TRADE/WP.7/GE.1/2004/10 (COPA/COGECA)*

	Liste des variétés	TRADE/WP.7/GE.1/2004/19 (Turquie) (en anglais seulement) TRADE/WP.7/GE.1/2004/23 (Communauté européenne)
b)	Agrumes Prescriptions relatives à la maturité	TRADE/WP.7/GE.1/2004/11 (Afrique du Sud)
c)	Prunes Liste des variétés Hybrides interspécifiques	TRADE/WP.7/GE.1/2004/12 (Communauté européenne) INF.2 (Afrique du Sud)
5	Propositions de nouvelles normes CEE-ONU	
a)	Projet de norme CEE-ONU pour les échalotes	TRADE/WP.7/GE.1/2004/13 (Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède)*
b)	Projet de norme CEE-ONU pour les truffes	TRADE/WP.7/GE.1/2004/14 (Espagne, France, Commission européenne)*
c)	Projet de norme CEE-ONU pour les cèpes	
6	Amendements aux textes de caractère général	
a)	Proposition de restructuration du mandat du Groupe de travail et de ses sections spécialisées (Protocole de Genève, norme-cadre, méthodes de travail)	<i>TRADE/WP.7/2002/9/Add.12</i> <i>TRADE/WP.7/2001/6</i> <i>TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81</i> TRADE/WP.7/GE.1/2004/15 (secrétariat) (en anglais seulement)
b)	Compatibilité du certificat de contrôle et de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux	INF.3 (secrétariat)
c)	Modèle de formulaire à remplir pour demander l'inscription de certaines variétés (pommes, poires, prunes, raisins de table)	
d)	Étiquettes collées directement sur les fruits/légumes	

7	Utilisation de codes dans les normes CEE-ONU		
	a)	Utilisation du marquage par code, possibilité d'une harmonisation internationale des marques	
	b)	Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles Projet de rapport de groupe de travail Exposé par EAN international	TRADE/WP.7/GE.1/2004/16 (secrétariat)
8	Stratégie de l'OMS pour l'alimentation, l'activité physique et la santé		INF.4 (secrétariat)
9	Coopération avec le Régime de l'OCDE Texte explicatif pour les tomates		TRADE/WP.7/GE.1/2004/17 (OCDE)
10	Liste des organismes chargés de l'échange de renseignements sur les cas de non-conformité		TRADE/WP.7/GE.1/2004/18 (Suède) (en anglais seulement)
11	Application des normes CEE-ONU		INF.5 (Secrétariat)
12	Ateliers, séminaires, stages de formation et autres activités concernant le renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité		
13	Questions diverses		
14	Travaux futurs et réunions		
	a)	Date et lieu de la prochaine session	
	b)	Travaux futurs	
	c)	Préparation de la prochaine session du Groupe de travail	
15	Élection du Bureau		
16	Adoption du rapport		

ANNOTATIONS

1. Adoption de l'ordre du jour

TRADE/WP.7/GE.1/2004/1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session

TRADE/WP.7/GE.1/2004/2

Les délégations seront informées des activités présentant un intérêt qui ont été réalisées dans différents groupes dans le cadre ou hors du cadre de la CEE-ONU.

a) CEE-ONU:

- Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise
- Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques
- Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation
- Groupe de travail du transport des denrées périssables

b) Autres organismes:

- Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais
- Union européenne
- Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes

3. Propositions de révision de normes CEE-ONU

a) Cerises

TRADE/WP.7/GE.1/2004/20 (Communauté européenne)

b) Champignons de couche

TRADE/WP.7/GE.1/2004/21 (Communauté européenne)

c) Pommes de terre de primeur et de conservation

TRADE/WP.7/GE.1/2004/7 (Allemagne)

TRADE/WP.7/GE.1/2004/8 (France)

Les travaux concernant les pommes de terre de primeur et de conservation ont été inscrits dans le programme de travail de la Section spécialisée après la décision prise par le Groupe

de travail de supprimer la Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation. Au cours de la présente session, la délégation allemande propose de réunir les normes pour les pommes de terre de primeur et pour les pommes de terre de conservation en une seule norme. La France devrait proposer de nouveaux amendements.

- d) *Kiwi*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/3 (Nouvelle-Zélande)
TRADE/WP.7/GE.1/2004/4 (Nouvelle-Zélande)

Dans ces documents, la délégation néo-zélandaise présente les résultats d'une réunion du groupe de travail sur les kiwis (2004/3) et un nouveau texte de synthèse de la norme. Faisant suite au consensus qui a émergé au cours de cette réunion, le Groupe de travail a décidé de ne pas adopter le texte convenu au cours de la dernière réunion de la Section spécialisée et qui lui avait été recommandé, mais d'attendre le nouveau texte de synthèse.

- e) *Pêches et nectarines*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/24 (Communauté européenne)

La Communauté européenne a transmis une proposition de modifications de la norme pour les pêches et nectarines.

- f) *Poires – Liste des variétés*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/22

Des changements à apporter à la liste des variétés ont été soumis par la Communauté européenne.

- g) *Raisins de table*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/5 (Afrique du Sud)

À la dernière session, la délégation sud-africaine avait préparé une liste (sur la base de contributions de différents pays) précisant les prescriptions en matière de maturité selon la variété. Une nouvelle version de cette liste apparaît dans le document 2004/5. Les délégations sont invitées à compléter le tableau en y indiquant les valeurs en fonction des variétés qui présentent pour elles un intérêt. La délégation israélienne a déclaré que la couleur constitue pour son pays un critère de maturité important et qu'elle développera cette question au cours de la session.

La Section spécialisée sera également informée de l'état d'avancement des travaux à la onzième session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, tenue en septembre 2003.

- h) *Pastèques*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/6 (Communauté européenne)

4. Réexamen des recommandations de la CEE-ONU

a) *Pommes*

TRADE/WP.7/GE.1/2004/9 (Nouvelle-Zélande)
TRADE/WP.7/GE.1/2004/10 (COPA/COGECA)*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/19 (Turquie)
TRADE/WP.7/GE.1/2004/23 (Communauté européenne)
INF.1 (Communauté européenne)

La période d'essai du texte de la recommandation s'achèvera en novembre 2005.

Dans son document, la délégation néo-zélandaise présente des propositions concernant l'homogénéité et la maturité des pommes.

Dans le document INF.1, la Communauté européenne indique les valeurs Brix pour les pommes.

Une délégation de COPA/COGECA (association de coopératives et agriculteurs européens) participera pour la première fois à la réunion et présentera des observations au sujet des calibres minimaux des pommes.

La Turquie et la Communauté européenne proposent des modifications à apporter à la liste des variétés.

b) *Agrumes*

TRADE/WP.7/GE.1/2004/11 (Afrique du Sud)

La période d'essai du texte de la recommandation s'achèvera en novembre 2004. À la dernière session, il a été constitué un groupe de travail sur les agrumes (Afrique du Sud, Allemagne, Espagne, Israël, Royaume-Uni, Turquie et Communauté européenne) chargé de procéder à un examen plus approfondi des prescriptions relatives à la maturité et de la simplification des dispositions concernant le calibrage.

c) *Prunes*

TRADE/WP.7/GE.1/2004/12 (Communauté européenne)
INF.2 (Afrique du Sud)

La période d'essai du texte concernant les hybrides interspécifiques s'achèvera en novembre 2004.

La délégation sud-africaine fera un exposé concernant les hybrides interspécifiques.

5. Propositions de nouvelles normes CEE-ONU

a) *Projet de norme CEE-ONU pour les échalotes*

TRADE/WP.7/GE.1/2004/13 (Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède)*

Le Groupe de travail présentera un projet révisé pour cette norme.

- b) *Projet de norme CEE-ONU pour les truffes*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/14 (Espagne, France, Commission européenne)*

Le groupe de travail présentera un projet de texte révisé pour cette norme.

- c) *Projet de norme CEE-ONU pour les cèpes*

La Section spécialisée sera informée de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail (Bulgarie, Finlande, France, Slovaquie).

6. Amendements aux textes de caractère général

- a) *Proposition de restructuration du mandat du Groupe de travail et de ses sections spécialisées (Protocole de Genève, norme-cadre, méthodes de travail)*

TRADE/WP.7/2002/9/Add.12

TRADE/WP.7/2001/6

TRADE/WP.7/2001/9, par. 75 à 81

TRADE/WP.7/2003/6, par. 128 à 137

TRADE/WP.7/GE.1/2004/15 (secrétariat)

Dans ce document, le secrétariat présente une proposition de restructuration du mandat du Groupe de travail et de ses sections spécialisées en fusionnant les textes qui figurent actuellement dans le Protocole de Genève, la norme-cadre et les méthodes de travail.

Les questions concernant le point d'application et les emballages de vente (groupe de travail: États-Unis et Communauté européenne) ont été laissées en suspens dans le document car les délégations devraient en principe fournir de nouvelles informations à leur sujet.

- b) *Compatibilité du certificat de contrôle et de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux*
INF.3 (secrétariat)

La Section spécialisée est invitée à débattre de la question de savoir s'il faut aligner le certificat de contrôle sur la formule-cadre.

- c) *Modèle de formulaire à remplir pour demander l'inscription de certaines variétés (pommes, poires, prunes, raisins de table)*

À la dernière session, il a été élaboré un modèle de formulaire à remplir pour apporter des modifications à la liste des variétés de la norme CEE-ONU pour les pommes. La délégation turque a utilisé ce modèle dans son document (voir TRADE/WP.7/GE.1/2004/19). La Section spécialisée est invitée à débattre des résultats obtenus avec ce modèle et éventuellement d'en élaborer d'autres pour les autres normes comprenant des listes de variétés.

d) *Étiquettes collées directement sur les fruits/légumes*

À la dernière session, la norme-cadre a été modifiée et une phrase y a été ajoutée concernant les étiquettes apposées directement sur chaque fruit/légume. Depuis lors, la question s'est posée de savoir quelles sont les normes auxquelles cette phrase s'applique ou si celle-ci devrait figurer dans toutes les normes. Dans la liste ci-après des normes, le secrétariat a indiqué en gras celles auxquelles cette phrase pourrait éventuellement s'appliquer:

Abricots	Champignons de	Framboises	Pois à écosser
Agrumes	couche	Haricots	Poivrons doux
Ail	Chicorée Witloof	Kiwi	Pommes
Ananas	Choux	Laitues et chicorées	Prunes
Anones	Choux chinois	Mangues	Radis
Artichauts	Choux de Bruxelles	Marrons et châtaignes	Raifort
Asperges	Choux-fleurs	Melons	Raisins de table
Aubergines	Concombres	Myrtilles	Rhubarbe
Avocats	Courgettes	Oignons	Scorsonères
Brocolis	Épinards	Pastèques	Tomates
Carottes	Fenouils	Pêches et nectarines	
Céleris à côtes	Figues fraîches	Poireaux	
Cerises	Fraises	Poires	

7. **Utilisation de codes dans les normes CEE-ONU**a) *Utilisation du marquage par code, possibilité d'une harmonisation internationale des marques*

À la dernière session, il a été mentionné que le marquage par code est de plus en plus utilisé et qu'il est nécessaire de procéder à une harmonisation, en décidant par exemple que tous les codes doivent commencer par le code ISO du pays.

Il a été décidé:

- D'examiner la pratique actuelle dans différents pays (envoi d'un nouveau questionnaire);
- De confier l'examen de la question au groupe de travail sur l'harmonisation du codage des produits agricoles, en s'efforçant d'éviter tout chevauchement avec les travaux d'autres organisations (par exemple l'Organisation mondiale des douanes).

Le secrétariat propose d'élaborer un questionnaire au cours de la session et de le joindre en tant qu'additif au rapport.

b) *Groupe de travail sur l'harmonisation internationale du codage des produits agricoles*
TRADE/WP.7/GE.1/2004/16 (secrétariat)

Le document contient le projet de rapport d'une réunion du groupe de travail qui s'est tenue à Bruxelles, en janvier 2004, à l'invitation d'EAN International et de la Communauté

européenne. Les membres du groupe de travail souhaiteront peut-être faire de nouvelles observations.

La délégation d'EAN International a proposé de présenter un exposé complet à la prochaine réunion de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais.

8. Stratégie de l'OMS pour l'alimentation, l'activité physique et la santé
INF.4 (secrétariat)

Le secrétariat apportera des informations sur cette stratégie au cours de la réunion et il invitera un représentant de l'OMS à rendre compte des progrès accomplis dans ce domaine et à débattre d'actions communes visant à favoriser la consommation de fruits et légumes.

9. Coopération avec le Régime de l'OCDE
TRADE/WP.7/GE.1/2004/17 (OCDE)

À la dernière session, le secrétariat avait proposé d'étudier la question de savoir si les brochures de l'OCDE pourraient être adoptées comme interprétation officielle des normes CEE-ONU puisque l'adoption de textes de cette organisation était déjà une pratique établie (par exemple, pour l'échange de renseignements sur les cas de non-conformité). Cette proposition avait été étudiée plus avant par le groupe de travail au sein duquel la question avait suscité certaines préoccupations en raison de la différence de composition des deux organismes. À titre d'essai, la brochure de l'OCDE concernant les tomates est communiquée à la Section spécialisée pour information et examen. Il n'est pas attendu de prise de décision au cours de la présente session.

10. Liste des organismes chargés de l'échange de renseignements sur les cas de non-conformité
TRADE/WP.7/GE.1/2004/18 (Suède)

La délégation suédoise a établi une liste d'organismes chargés de l'échange de renseignements sur les cas de non-conformité.

11. Application des normes CEE-ONU
INF.5 (secrétariat)

Le secrétariat informera la Section spécialisée de l'état de l'application des normes CEE-ONU.

12. Ateliers, séminaires, stages de formation et autres activités concernant le renforcement des capacités pour l'application des normes de qualité

La Section spécialisée sera informée des diverses activités de renforcement des capacités qui ont déjà eu lieu en 2004 ou qui sont projetées.

13. Questions diverses

Toute autre question peut être débattue au titre de ce point.

14. Travaux futurs et réunions

a) *Date et lieu de la prochaine session*

La prochaine session de la Section spécialisée devrait avoir lieu en principe du 28 février au 4 mars 2005.

b) *Travaux futurs*

Les délégations sont invitées à proposer de futurs travaux au titre de ce point de l'ordre du jour.

c) *Préparation de la prochaine session du Groupe de travail*

Toute information à communiquer au Groupe de travail à sa prochaine session doit être mentionnée au titre de ce point de l'ordre du jour.

15. Élection du Bureau

Conformément au règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, la Section spécialisée doit élire un président et un vice-président. À la dernière session, elle avait élu M. D. Holliday (Royaume-Uni) Président et M^{me} U. Bickelmann (Allemagne) Vice-Présidente.

16. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de sa cinquantième session, établi sur la base d'un projet du secrétariat.

NOTE DU SECRÉTARIAT

Les communications doivent être adressées au secrétariat, soit sur disquette envoyée par la poste à l'adresse suivante:

Spécialiste des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE-ONU
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Tél.: (41) 22 917 2450
Télécopie: (41) 22 917 0629

soit par courrier électronique à:

agristandards@unece.org

Les documents établis pour la session pourront être consultés sur notre page d'accueil:
<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form

Please Print

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat at 00 41 917 0629 and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva. An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

UNECE Specialized Section on Standardization of Fresh Fruit and Vegetables (10 to 14 May 2004)

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Russian

Origin of Identity Document _____ Passport or ID Number _____ Valid Until _____

Official telephone N°. _____ Fax N°. _____ Official Occupation _____

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <p style="text-align: center;">Date</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>		<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <p>Initials, UN Official</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------